

L'AMOPA ET L'ADOSOM

L'ADOSOM et son histoire :

L'Association pour l'Administration des Œuvres Sociales d'Outre-Mer (ADOSOM) est une association loi de 1901, fondée en **1943** sous l'égide du ministère de la **France d'Outre-Mer** ayant pour vocation initiale de contribuer à la création et à la gestion d'œuvres sociales dans ce Ministère et d'apporter entraide et assistance sous toutes ses formes à ses adhérents. Elle était ouverte, alors, aux seuls fonctionnaires et agents de la France d'outre-mer et disposait, parmi ses moyens d'action, de plusieurs maisons de vacances (Arcachon, Marseille, Menton, Cannes).

La marche de l'histoire, et notamment la disparition des colonies françaises a conduit l'ADOSOM à se repositionner. Il s'agissait en effet, pour elle, d'intégrer les nouvelles données sans renier pour autant ses idéaux premiers.

Aussi a-t-elle décidé :

- de concentrer son action autour d'une seule résidence de vacances, celle de Cannes WINDSOR, très attractive, avec sa situation privilégiée, ses 44 chambres, situées au milieu d'un parc de 5500 m² et à 500 mètres de la Croisette et de la plage.
- de faire évoluer son champ d'activité au profit de nouveaux bénéficiaires et de développer des relations privilégiées avec un certain nombre de grandes associations partageant les mêmes valeurs de solidarité et de générosité. Parmi celles-ci :

- Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques,
- Association de gestion et institution sociale maritime,
- Etablissement national des invalides de la marine,
- Union nationale des Ingénieurs des Ponts, des Eaux et des Forêts.

Elle vient de se doter d'un nouveau Conseil d'Administration et d'un nouveau Président, tous conscients de leur mission : faire vivre l'association, la dynamiser, tout en pérennisant la flamme de l'esprit ADOSOM, héritage de son passé et marque de sa spécificité.

Les premiers contacts avec l'AMOPA :

Ils datent de 1990 après un an de pourparlers entre les dirigeants de l'ADOSOM et de l'AMOPA. L'Assemblée générale de l'ADOSOM du 23 janvier 1990 a décidé, à l'unanimité, d'accepter l'adhésion des membres de l'AMOPA. C'est le début de liens d'amitié entre nos deux associations. Les amopaliens peuvent bénéficier, avec leur famille, des tarifs avantageux offerts aux membres de l'ADOSOM lors de leur séjour dans les résidences de vacances en qualité d'associés privilégiés.

Le nouveau partenariat :

Les relations entre l'ADOSOM et l'AMOPA existent depuis de nombreuses années stimulées par le sentiment de partager les mêmes valeurs. La résidence de Cannes est, très souvent, le lieu de rencontres privilégiées entre les adhérents heureux de se retrouver et d'échanger. Il a été projeté, en décembre dernier, lors de la visite à Cannes du Président, de la Vice-présidente et d'adhérents de l'AMOPA de renforcer les liens d'amitié et les accords pris entre les deux associations par la création d'un partenariat qui s'établit sur les bases suivantes :

- L'ADOSOM parraine les 5 prix nationaux de « Défense et Illustration de la Langue Française » par la dotation de chaque lauréat d'un séjour d'une semaine gratuite au Windsor accompagné de ses parents ou grands-parents, pour les lauréats mineurs et d'un adulte pour les lauréats majeurs. Cette semaine est offerte sur la période des congés scolaires (hors mois d'août) et est accompagnée d'un programme culturel élaboré conjointement entre l'AMOPA et l'ADOSOM.
- L'AMOPA assure une communication biannuelle d'une demi-page tant dans sa Revue trimestrielle que sur son site internet officiel.



Vue plein sud



Parvis du jardin



Le salon



Une chambre côté sud-est

RÉSIDENCE ADOSOM WINDSOR CANNES

Une résidence à des conditions très privilégiées pour les Amopaliens

Directeur: M. SAEZ

16 avenue Windsor. 06400. Cannes. Tél: 06.44.36.51.78

Courriel: direction@adosom.fr